



Délibération No. 05-2025

Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2024 pour le budget principal

Conseil d'administration de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi 25 mars 2025

étaient présents

Au titre de l'État

- . M. Jean Charles Jobart, secrétaire général, représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, Directrice Adjointe déléguée Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot
- . M. Jean Philippe Martin

Avaient donné pouvoir

- . M. Gérard Lefèvre, représentant la Ville d'Angoulême avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy représentant la Ville d'Angoulême
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Jean Philippe Martin représentant du personnel
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée, avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian représentant le Département de la Charente.

Étaient excusés

- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente
- . Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente
- . M. Jean François Dauré, vice-président, Département de la Charente
- . Mme Martine Pinville, conseillère, Région Nouvelle Aquitaine

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . M. Frédéric De Faccio, directeur des arts et de la culture, Ville d'Angoulême
- . M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Palerie Départementale de la Charente

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . Mme Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Frédéric Vilcoq, Directeur de cabinet adjoint, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Thomas Schnabel, directeur de la culture et de la politique de l'image, GrandAngoulême
- . M. Arnaud Latour, DGA, Cohésion Territoriale et Appui aux Communes, GrandAngoulême
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée

présents : 6

pouvoir : 3

votants : 9 (sur 13 membres)

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Délibération No. 05-2025

Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2024 pour le budget principal

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

Exposé des motifs :

La réalisation des **dépenses** de fonctionnement est de **6 904 247.80 €** tandis que la réalisation des **recettes** de fonctionnement s'élève à **6 762 805.77 €** pour l'exercice 2024.

Au regard des dépenses engagées et des recettes perçues en 2024 le seizième exercice financier de la Cité se solde donc par un **résultat budgétaire déficitaire de 141 442.03 €**. Ce résultat est à mettre en regard du résultat excédentaire de 168 824.68 € obtenu en 2023.

Au regard du report excédentaire des années précédentes soit 1 067 129,55 € au total le **résultat cumulé** de la section d'exploitation à reporter en 2025 s'élèvera à **+ 925 687,52 €**. Ce résultat positif sera repris en recettes de fonctionnement au chapitre 002 sur le Budget Primitif 2025.

La maîtrise des dépenses inscrites au budget prévisionnel, le niveau soutenu des recettes propres au-delà des prévisions initiales pour la plupart des secteurs d'activités (le musée, la librairie/boutique et le cinéma enregistrent à eux seuls une hausse de +15% par rapport aux objectifs) ainsi que le soutien continu des membres financeurs de l'établissement ont permis de tenir la trajectoire financière annoncée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et d'obtenir, à la clôture de l'année 2024, un résultat déficitaire moindre que celui annoncé en début d'exercice. Pour rappel, le budget prévisionnel 2024 de l'EPCC présentait un résultat prévisionnel déficitaire de 349 K€.

A noter que cet exercice intègre des écritures de régularisation tant en charges qu'en produits afin notamment de prendre en compte le déroulement de certaines actions culturelles et d'expositions à cheval sur plusieurs années.

Notons également que l'amortissement annuel des biens et des équipements ainsi que la reprise des amortissements des subventions d'investissement ont une incidence certaine sur le résultat de clôture. Ainsi, la reprise de l'intégralité des subventions fléchées à des investissements n'a pu, pour des raisons de dépassement de crédit en fin d'exercice, être effectuée sur l'année 2024. Le solde soit environ + 180 K€ sera réintégré au budget 2025.

Ces éléments invitent à nuancer dans une moindre mesure le résultat financier 2024 et ne doivent pas nous faire oublier les fragilités financières sous-jacentes des années passées et un budget qui doit rester prudent sur les années à venir.

Enfin, rappelons que l'établissement a pu au cours des derniers exercices procéder à la constitution d'un « fonds de roulement » dont il aurait impérativement dû se doter à sa création. Cette réserve financière doit permettre d'absorber de manière exceptionnelle les avances de trésorerie nécessaires suivant les projets en cours ainsi que les éventuelles opérations d'investissements à venir. Il est ainsi possible d'envisager des avances de trésorerie sur les fonds propres de la structure sans pénaliser le fonctionnement courant et sans avoir recours à l'emprunt ou alors à minima et de manière ciblée.

Le fonds de roulement peut également servir d'amortisseur budgétaire dans le cas où des contraintes particulières viennent impacter l'équilibre financier de l'EPCC.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		réalisé 2023	réalisé 2024	diff. réal 24-23
Chap.	Libellés			
011	Charges à caractère général	3 225 865 €	3 435 115 €	209 249 €
	<i>dont variation stocks</i>	196 251 €	217 440 €	21 189 €
	<i>dont loyers bâtiments</i>	398 732 €	412 697 €	13 966 €
012	Charges de personnel	2 450 801 €	2 513 965 €	63 164 €
042	Amortissements	475 926 €	537 805 €	61 879 €
65	Autres charges de gestion courante	378 294 €	369 665 €	-8 629 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	8 €	47 697 €	47 689 €
68	Dotations aux amort. / Provisions risques	0 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		6 530 895 €	6 904 248 €	373 353 €

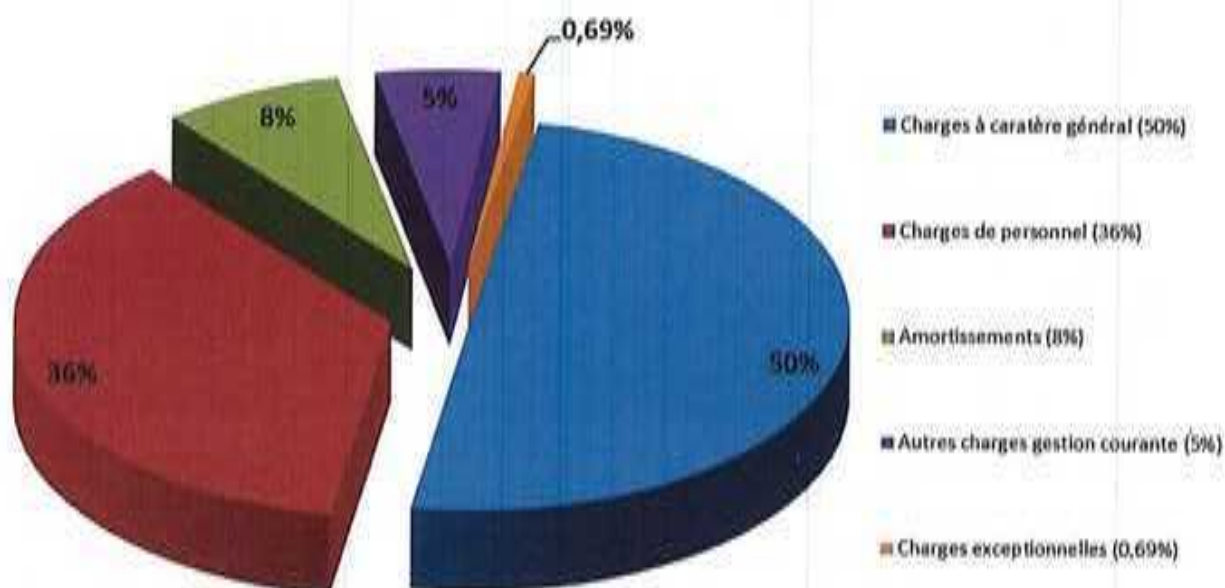
RECETTES		réalisé 2023	réalisé 2024	diff. réal 24-23
Chap.	Libellés			
013	Atténuation de charges	269 361 €	319 293 €	49 932 €
	<i>dont variation stocks</i>	217 440 €	222 756 €	5 316 €
042	Opérat° d'ordre de transfert entre section	282 465 €	349 004 €	66 539 €
70	Ventes de produits, prestations	1 730 637 €	1 772 570 €	41 933 €
74	Subventions fléchées	1 137 621 €	1 091 745 €	-45 875 €
	<i>dont subventions loyers bâtiments</i>	398 732 €	412 697 €	13 966 €
	<i>dont soutien Grand Angoulême actions culturelles</i>	57 560 €	57 560 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	60 519 €	78 359 €	17 840 €
77	Recettes exceptionnelles	190 854 €	123 572 €	-67 282 €
78	Reprises sur provisions pour risques	0 €	0 €	0 €
Ss total produits		3 671 457 €	3 734 543 €	63 086 €

Financements personnes publiques membres				
	Département de la Charente	1 165 814 €	1 165 814 €	0 €
	Etat	784 229 €	784 229 €	0 €
	Ville d'Angoulême	694 678 €	694 678 €	0 €
	Région Nouvelle Aquitaine	383 542 €	383 542 €	0 €
Ss total contributions membres		3 028 263 €	3 028 263 €	0 €

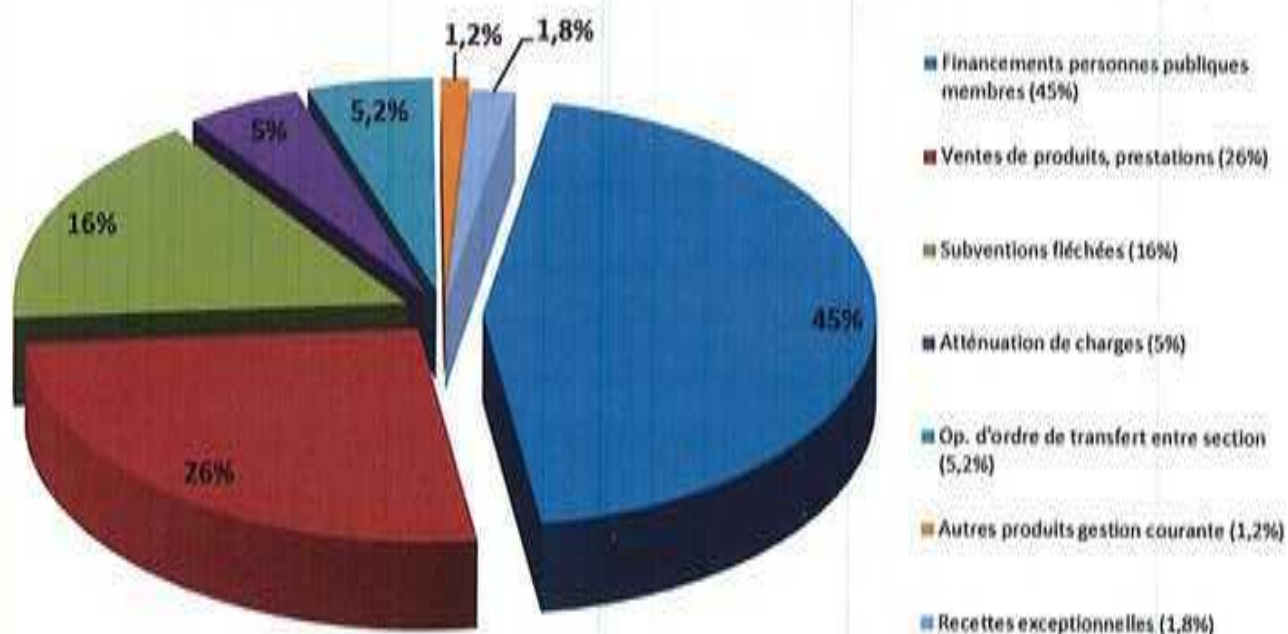
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	6 699 720 €	6 762 806 €	63 086 €
--------------------------------------	--------------------	--------------------	-----------------

SOLDE / RESULTAT		réalisé 2023	réalisé 2024
SOLDE D'EXECUTION / EXCEDENT D'EXPLOITATION (Recettes - Dépenses)		168 825 €	-141 442 €
Résultats antérieurs reportés		898 305 €	1 067 130 €
RÉSULTAT CUMULÉ (à reporter en N+1)		1 067 130 €	925 688 €

Répartition dépenses fonctionnement



Répartition recettes fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement de l'année 2024 se décomposent de la manière suivante :

- Avec un total de 3 435 114,60 € les **charges à caractère général** représentent 50% des dépenses totales de fonctionnement.

A noter que la constatation du stock initial de la librairie en début d'année est inscrite dans ce poste de dépenses et représente à elle seule un montant de 217 440 €. A noter également, que sont intégrées dans ce chapitre 011 les mises à disposition des bâtiments Moebius et de la Maison des auteurs pour des montants respectifs de 410 266,30 € et 2 431,06 €. Ces charges représentent environ 12% des charges à caractère général mais sont intégralement équilibrées par des recettes affectées du même montant.

Ce chapitre enregistre environ 209 K€ de dépenses réalisées en plus par rapport à l'exercice précédent essentiellement dues à la hausse des dépenses d'entretien des bâtiments, de gardiennage, d'activités culturelles (expositions, événements ...) dont certaines sont par ailleurs financées via de dispositifs divers, et des dépenses exceptionnelles non prévues en début d'exercice (cyberattaque). Enfin, le versement de bourses de résidences initialement saisi dans les autres charges de gestion courante est désormais intégré dans ce chapitre.

- D'un total de 2 513 965,49 €, les **charges de personnel** représentent 36% des dépenses totales de fonctionnement.

Ce chapitre enregistre environ 63 K€ de dépenses en plus par rapport à l'exercice précédent.

La hausse s'explique principalement par l'augmentation des rémunérations dans le cadre de l'application de la convention collective (hausse de la valeur du point d'indice servant de base au calcul des salaires et des primes annexes) et par le versement d'indemnités légales pour des départs prévus dans les effectifs de l'établissement.

Pour information l'impact de la prime d'ancienneté et du déroulement de carrière, dans le cadre de l'application de la convention collective nationale, sur les charges de personnel est le suivant :

	2023	2024
Prime ancienneté	68 379 €	67 007 €
Déroulement carrière	15 880 €	14 000 €
Coût total	84 259 €	81 007 €

Le dispositif de maîtrise professionnelle se substitue au déroulement de carrière à compter de l'année 2022. Ce dernier est désormais intégré dans le salaire de base (non valorisé dans le tableau ci-dessus).

L'état des effectifs au 31 décembre 2024 est joint en fin de rapport.

- Les **amortissements** portés en opération d'ordre au chapitre 042 s'élèvent à 537 805,12 € soit 8% des dépenses totales de fonctionnement. L'impact au niveau des charges est de + 62 K€ par rapport aux dotations de l'année précédente. La hausse s'explique par l'amortissement des équipements et des travaux qui sont engagés depuis plusieurs années grâce aux subventions d'investissement allouées par la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Charente et l'Etat via le FNADT. L'état résumé des immobilisations par nature pour l'année 2024 est joint en annexe.

- Les **autres charges de gestion courante** à hauteur de 369 665,26 € représentent environ 5% des dépenses totales de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de la rémunération de droits d'auteurs dans le cadre des opérations culturelles de l'établissement et de la réalisation d'expositions ainsi que des droits de locations de films pour l'activité du cinéma.
- Les **charges exceptionnelles**, qui s'élèvent à 47 697,33 € correspondent au reversement d'une subvention Européenne suite à l'arrêt d'une opération en cours d'exercice (projet Cinébox avec Europa Cinémas) et dans une moindre mesure à diverses écritures de régularisation. Notons que les dépenses relatives aux acquisitions d'originaux initialement inscrites dans ce chapitre sont désormais saisies en section d'investissement afin de contribuer à l'enrichissement du patrimoine financier de l'établissement.

Pour information, en dépenses ci-dessous la liste des marchés publics conclus en 2024 :

Liste des marchés conclus en 2024								
N° DE MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	Nature du marché	DATE DE NOTIFICATION N	NOM DU TITULAIRE	CODE POSTAL-VILLE	Type du marché	MONTANT H.T. MONTANT TTC	DURÉE DU MARCHÉ (en mois)
24-MA3-24001	Travaux d'aménagement pour l'exposition "MARVEL" LOT1 Fabrication Agencement	TX	11/04/2024	SART ATELIER ST ROCH	59520 Marquette- Lys-Lille	Prix unitaires IBC	MAJ 120M€ 144 900,00 €	48
	Travaux d'aménagement pour l'exposition "MARVEL" LOT 2 : Impressions graphiques Fabrication station de pédalage	TX	11/04/2024	SART ATELIER ST ROCH	59520 Marquette- Lys-Lille	Prix unitaires IBC	MAJ 37M€ 44 400,00 €	48
24-MA1-24002		MP	29/04/2024	MIDIPULE MOBILITY	15470 Saint Michel	forfait	51 609,00 €	6
24-MA3-24003	Travaux d'aménagement pour l'exposition "SCIENCE FICTION ET BD" LOT1 Fabrication Agencement	TX	17/10/2024	SAS CREATIONS OCCITANIE	31120-Pantès-Sur- Garonne	Prix unitaires IBC	MAJ 67M€ 80 000,00 €	13
	Travaux d'aménagement pour l'exposition "SCIENCE FICTION ET BD" LOT 2 : Impressions graphiques	TX	24/10/2024	SAS MEDICIS	69009 LYON	Prix unitaires IBC	MAJ 13M€ 15 000,00 €	13
25-MA3-24004	Etude Globale: relevé des besoins, étude d'opportunité, étude de faisabilité pour les espaces de la Cité	PI	08/11/2024	Groupeement d'opérateurs économiques : IN EXTENSO TOURTEL DIANGLES architectes (CETRAO Ingénierie SA	92100 Boulogne Billancourt	forfaitaire	54 900,00 € 65 880,00 €	8
25-MA3-24005	Préstations de gardiennage	Services	28/01/2025	SASU PRESTIGE SECURITY	15340 L'Isle Espagnac	Mixte	MAJ 10M€ (taux horaires 20,54M€ son alarme 450M€ 450M€ 250M€	48
Autres								
EN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SDEG 16	marché de fourniture électrique rendu sur site et services associés	Fournitu res	23/05/2024	Lot 1 VOLTERRES (Meublé Mobiliers) / Lot 2 : EXWATTER (pour les appartements MDA)	75017 PARIS 75009 PARIS	prix unitaires		12
EN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SDEG 16	marché de fourniture gaz rendu sur site et services associés	Fournitu res	23/05/2024	GAZ DE BORDEAUX	33375 BORDEAUX	prix unitaires		12
*Marchés industriels								

Les recettes de fonctionnement de l'année 2024 se répartissent de la manière suivante :

- Le **financement des collectivités membres** s'élève à 3 028 263 € soit 45% des recettes totales de fonctionnement. Il s'agit de la participation au financement du budget de la structure par les personnes publiques membres de l'établissement. Les financements restent à un montant identique à celui de l'exercice précédent. Pour financer l'ensemble de ses activités, l'EPCC dispose donc d'un socle pérenne de contributions qui représente moins de la moitié de l'ensemble de ses recettes.
- Les produits courants, autrement dit les **recettes propres**, d'un total de 1 772 570,11 € représentent environ 26% des recettes totales de fonctionnement en 2024.

On constate une hausse de ces recettes d'environ +42 K€ par rapport à l'exercice précédent soit environ +2,4% sachant que l'année précédente avait déjà enregistré une hausse de +4%.

Les réalisations données ci-dessous mettent en évidence la hausse de la quasi-totalité des principales recettes propres :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 2024/2023
Entrées cinéma (hors FFA)	155 441 €	179 818 €	193 212 €	7%
Ventes librairie	905 369 €	940 781 €	977 393 €	4%
Entrées musée	203 042 €	255 177 €	256 480 €	1%
Locations expositions et locations salles	45 451 €	36 405 €	42 475 €	17%
Médiation ateliers, cours BD	15 083 €	17 291 €	14 477 €	-16%

La fréquentation soutenue de l'établissement en 2024 notamment pendant les périodes de vacances scolaires permet de réaliser des chiffres d'affaires supérieurs à ceux enregistrés l'année précédente. Les recettes de la médiation se stabilisent à un niveau quasi identique à celui de 2022.

Globalement les objectifs de recettes fixés en début d'exercice ont donc été dépassés d'environ + 167 K€ par rapport aux prévisions de début d'année pour les seuls secteurs de la librairie/boutique, du musée et du cinéma.

A noter que ce chapitre intègre également divers produits annexes qui permettent d'afficher un certain niveau de recettes mais avec des dépenses en contrepartie. Il s'agit par exemple de la refacturation de dépenses engagées pour le bâtiment du musée à Magellis (propriétaire) ou de partenariats presse autour des expositions en cours.

- Les **atténuations de charges** à hauteur de 319 292,87 € intègrent le remboursement de charges de personnel pour les contrats aidés (env. 41 K€), au titre des indemnités d'arrêts maladie et de prévoyance. Enfin, ce chapitre comprend également le stock de marchandises-livres de la librairie soit 222 756 € (suivant inventaire des stocks 2024). Ce chapitre représente 5% des recettes totales de fonctionnement.
- Avec un montant de 1 091 745,36 €, les **subventions fléchées** représentent environ 16 % des recettes totales de fonctionnement. Le montant de ces subventions enregistre une baisse de l'ordre de 45 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette différence s'explique par le financement plus ou moins important des opérations culturelles qui se déroulent au cours d'un exercice.

Dans ce chapitre, est intégré le soutien de Grand Angoulême qui se traduit par le versement récurrent d'une subvention fléchée à hauteur de 57 560 € pour les actions

culturelles menées par l'établissement et pour l'accompagnement des auteurs en situation précaire (Interventions Maison des auteurs et juriste Cité).

Enfin, ce chapitre intègre les recettes de « compensation » liées à la gestion des bâtiments de la Maison des auteurs et du Vaisseau Moebius pour un montant global de 412 697,36 €.

- La **quote-part des subventions d'investissement** inscrite en opération d'ordre au chapitre 042 se porte à 349 004,03 € pour la reprise des subventions d'investissement et sont en hausse d'environ 66 K€.

A la différence des charges d'amortissement qui sont comptabilisées dès la mise en service des équipements/biens/services achetés, les reprises de subventions d'investissement n'apparaissent en produits qu'à partir du moment où les subventions sont versées. Il peut donc exister un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre la première inscription en charge d'un investissement et la première inscription en produit de la subvention qui a permis de l'acquérir.

Sur l'exercice 2024, la Cité a obtenu le règlement de subventions d'investissement sur des équipements/biens/services acquis et mis en service plusieurs années auparavant. Toutefois, l'insuffisance de crédits inscrits initialement au budget 2024 n'a pas permis de reprendre l'intégralité des amortissements de subventions qui portaient sur des investissements réalisés entre 2020 et 2024. Ainsi, c'est un montant d'environ 180 K€ de reprises qui n'a pu être comptabilisé en 2024 et qui sera reporté sur l'exercice 2025.

Les « produits » générés par la reprise sur subventions d'équipement étant inférieurs aux dotations aux amortissements on considère que l'établissement assure un autofinancement de l'ordre de 189 K€ sur l'exercice 2024 (différence entre les dotations aux amortissements et la quote-part des reprises de subventions d'investissement). Si l'on avait pu intégrer ce montant de 180 K€, l'autofinancement aurait été quasi nul sur l'année 2024.

- Les **autres produits de gestion courante** s'élèvent à 78 358,52 € et concernent essentiellement la participation salariale aux chèques déjeuners ainsi que la comptabilisation d'avoirs sur des factures fournisseurs qui justifie la hausse des recettes de + 17 K€ constatée dans ce chapitre.
- Les **produits exceptionnels** pour un montant de 123 571,88 € sont en baisse d'environ 67K€. Ces produits correspondent à des remboursements divers (trop versé électricité, indemnités assurance cyberattaque), aux versements de soutiens financiers de la part de partenaires et fondations sur des projets spécifiques (dons, mécénats). L'année 2023 intégrait les écritures de régularisations des acquisitions d'originaux vers la section d'investissement d'où la baisse constatée au niveau des produits sur cet exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES*		Réalisé	Restes à réaliser
Chap.	Libellés		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	349 004 €	
200905	Opération bâtiment général	659 698 €	
	dont Immobilisations incorporelles	30 060 €	
	dont mobilisations corporelles	629 638 €	1 054 856 €
21	Immobilisations corporelles	37 675 €	
27	Autres participations financières	900 €	600 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 047 277 €	1 055 456 €

RECETTES*		Réalisé	Restes à réaliser
Chap.	Libellés		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	537 805 €	
13	Subventions d'investissement	420 838 €	1 373 213 €
	<u>Subventions affectées</u>		
	dont Etat (subventions FNADT)	210 001 €	
	dont Conseil Départemental Charente (reliquat subv. 2021-2023)	10 000 €	1 373 213 €
	dont CNC et DRAC (cinéma et bibliomédiales)	34 403 €	
	dont Europe (site internet)	51 062 €	
	dont Région Nouvelle Aquitaine (solde subv. 2021)	115 371 €	
21	Immobilisations corporelles	455 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		959 098 €	1 373 213 €

SOLDE / RESULTAT*		Réalisé
SOLDE D'EXECUTION 2023 / DEFICIT (Recettes - Dépenses)		-88 179 €
Déficits antérieurs reportés (chap. 001)		-138 874 €
RÉSULTAT CUMULÉ (à reporter en N+1)		-227 053 €

* chiffres arrondis

Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2024 s'établissent à un montant de 1 047 277,41 € qui reste important eu égard à la mise en œuvre des nombreux investissements engagés grâce aux subventions d'équipement allouées par les tutelles.

Les postes de dépenses sont :

- Les **opérations d'ordre** au chapitre 040 soit 349 004,03 € qui correspondent à la contrepartie de la reprise des subventions d'investissement en section de fonctionnement (reprise effectuée au rythme des amortissements, conformément à la procédure appliquée depuis la création de l'établissement) pour un montant en hausse d'environ 66 K€ par rapport à 2023 eu égard aux subventions d'investissement perçues pour les opérations engagées ou en cours.
A noter, qu'une partie des reprises liées à l'exercice 2024 sera effectuée sur l'exercice 2025 puis de nouvelles modalités d'amortissement des subventions devraient s'opérer.

- Les **immobilisations corporelles/incorporelles** acquises en 2024 pour un montant total de 659 698,68 € sont réparties sur plusieurs chapitres de dépenses (chap. 20 et 21). Elles correspondent au renouvellement des équipements et aux travaux d'investissement engagés sur les différents sites qui composent l'établissement.

La liste des immobilisations au titre de l'année 2024 est disponible en annexe.

- Les **immobilisations corporelles** au chapitre 21 pour un montant de 37 674,70 € correspondent à la comptabilisation des acquisitions d'originaux au compte « Collections et œuvres d'art ».
- Les **autres immobilisations financières** au chapitre 27 pour un montant de 900 € correspondent à des cautions immobilières.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent quant à eux en fin d'exercice à environ 1 055 456 €. Il s'agit des dépenses d'investissement qui restent à engager sur l'ensemble des crédits inscrits au budget en début d'année 2024 en fonction des subventions déjà perçues et celles encore à percevoir (soldes à percevoir). Il s'agit essentiellement du reliquat de la subvention allouée par le Département en 2021.

Les recettes d'investissement 2024 s'établissent à 959 097,82 € et elles se décomposent de la manière suivante :

- Les **opérations d'ordre** inscrites au chapitre 040 correspondent à la contrepartie des amortissements des immobilisations en fonctionnement pour un montant total de 537 805,12 € soit dans le détail :

Libellé	Dotations de l'exercice 2024
Frais études	80,00 €
Autres immobilisations incorporelles	0,00 €
Installations à caractère spécifique / Expositions	93 912,97 €
Aménagements divers	138 834,66 €
Aménagements divers / secteurs taxables	27 193,31 €
Matériel de transport	426,00 €
Matériel de bureau et informatique	84 998,38 €
Matériel de bureau et informatique / secteurs taxables	6 103,52 €
Mobilier	7 354,63 €
Mobilier / secteurs taxables	3 816,43 €
Autres immobilisations corporelles	34 321,93 €
Autres immobilisations corporelles / secteurs taxables	38 997,29 €
Total dotations	537 805,12 €

- Les **subventions d'investissement**, qui se portent à 420 837.78 €, correspondent aux acomptes et aux soldes versés sur les subventions d'équipement allouées dans le cadre des travaux amorcés ces dernières années.
Dans le détail, il s'agit entre autres de subventions à hauteur de 210 001.47 € versés par la Préfecture Charente (subv. FNADT cimaises flottantes, travaux réaménagement), de 115 371.58 € versés par la Région Nouvelle Aquitaine (équipement cinéma, robot médiation, travaux rénovation bâtiments), de 51 062.04 € de fonds Européens (site internet), de 10 000 € du Département de la Charente (cimaises flottantes), de 20 000 € de l'Etat (Iriporteur Bibliambdbulles) et de 14 402 € du CNC (travaux cinéma).

Les restes à réaliser, qui correspondent aux subventions allouées en attente de versement, s'élèvent à un montant total d'environ 1 373 213 € (relquat subvention du Département de la Charente pour travaux et modernisation de l'établissement et subvention FNADT pour le projet Ciné Vélos).

L'établissement n'a eu recours à aucun emprunt spécifique en 2024 pour le financement de ses investissements. L'état de la dette au 31/12/2024 est disponible en annexe.

Au regard des dépenses engagées et des recettes perçues **la section d'investissement présente un résultat déficitaire de 88 179.59 €** à la clôture de l'exercice 2024.

A ce stade, les dépenses engagées restent supérieures aux recettes perçues et ce dans l'attente du versement des différentes subventions fléchées en attente. Le fonds de roulement constitué au cours des précédents exercices permet de faire face à ce type de situations sans pénaliser le fonctionnement courant de l'établissement et sans avoir recours à l'emprunt.

Compte tenu du report déficitaire des années précédentes soit 138 873.74 € le résultat cumulé de la section d'investissement, à reporter en 2025, s'élève à - 227 053.33 € (hors « restes à réaliser »). Ce montant est à mettre en regard du total des « restes à réaliser » en dépenses et en recettes qui porterait alors le **résultat cumulé** de l'exercice 2024 à **+ 90.7 K€**.

A la lecture des résultats indiqués ci-dessus, les aides apportées ces dernières années par les membres financeurs de l'établissement ont permis d'engager des investissements nécessaires pour l'entretien courant et le maintien en état des différents bâtiments, le renouvellement de matériel technique et d'équipements (informatique, mobiliers...), la réhabilitation de certaines salles, l'entretien des systèmes climatiques, les moyens de sécurité incendie

Les premières tranches de travaux se sont également accompagnées d'un ensemble de dépenses courantes prises en charge directement par la Ville d'Angoulême plus particulièrement pour le bâtiment Moebius dont elle est propriétaire.

Sans accompagnement complémentaire des tutelles au niveau de la section d'investissement au cours des prochains exercices l'autofinancement des dépenses par l'établissement risque d'avoir une incidence non négligeable sur le budget de fonctionnement courant.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- de prendre acte du compte de gestion de l'exercice 2024 visé par le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Charente,
- d'approuver la clôture du compte administratif de l'exercice 2024 suite à la validation du compte de gestion par Monsieur Jean-Pierre Pagola, Payeur départemental de la Charente et Comptable public de la Cité,

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2024			
Emploi	Statut professionnel	NATURES CONTRATS	ETP
Comptable	Agent de maîtrise	CDI	1
Agent de maintenance	Employé	CDD	1
Coordinatrice d'événements	Agent de maîtrise	CDI	0,69
Chargée de médiation culturelle	Technicien	CDI	0,71
Régisseuse des expositions	Agent de maîtrise	CDD	1
Libraire	Agent de maîtrise	CDI	1
Resp. New Factory & prog Culturelle	Cadre supérieur	CDI	1
Comptable/Régisseuse	Agent de maîtrise	CDI	1
Juriste droits d'auteurs	Agent de maîtrise	CDI	0,69
Responsable Ressources Humaines	Cadre	CDI	1
Assistante direction du musée	Agent de maîtrise	CDI	1
Technicienne de cinéma polyvalente	Agent de maîtrise	CDI	1
Médiatrice culturelle bibliothèque	Agent de maîtrise	CDI	1
Responsable Accueil Billetterie	Cadre	CDI	1
Auxiliaire de bibliothèque	Agent de maîtrise	CDI	1
Directeur général	Agent non titulaire de la fonction publique territoriale	Directeur	1
Agent d'accueil	Employé	PEC	0,86
Responsable du centre de doc.de recherche et de développement	Cadre	CDI	1
Assistante DG et DGA	Cadre	CDI	1
Régisseur Technicien des collections	Agent de maîtrise	CDI	1
Médiateur culturel	Agent de maîtrise	CDI	1
Assistante direction services technique	Agent de maîtrise	CDI	1
Médiatrice Culturelle	Agent de maîtrise	CDI	1
Agent d'accueil et chargée de commun	Agent de maîtrise	CDD	1
Technicien d'exploitat" Informatique	Agent de maîtrise	CDI	1
Projection.assistant prog	Agent de maîtrise	CDI	1
Responsable cinéma	Cadre	CDI	1
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,57
Directeur technique et des systèmes d'	Cadre	CDI	1
Agent d'accueil au cinéma	Employé	PEC	0,71
Assistante administrative MDA	Agent de maîtrise	CDI	1
Libraire	Agent de maîtrise	CDI	1
Responsable musée	Cadre	Détaché	1
Agent d'entretien	Employé	CDD	0,63
Secrétaire général	Cadre dirigeant	CDI	1
Conseiller scientifique	Cadre	CDI	1
Responsable librairie	Cadre	CDI	1
Directeur Publics & Salle de lecture	Cadre dirigeant	CDI	1
Directrice Maison des Auteurs	Cadre dirigeant	CDI	1
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,74
Graphiste & Chargé de communication	Agent de maîtrise	CDI	1
Assistante conservation bibliothèque	Agent de maîtrise	CDI	1
Technicien de numérisation	Technicien	CDD	0,71
Chargée d'animation et de communica	Employé	CDD	1
Bibliothécaire	Agent de maîtrise	CDI	1
Agent d'entretien	Ouvrier	PEC	0,74
Assistant Libraire	Employé	CDI	1
Directrice Générale Adjointe	Cadre dirigeant	CDI	1
Agent de Maintenance/Electricité	Ouvrier	CDI	1
Agent d'accueil et Régisseuse Suppléan	Agent de maîtrise	CDI	1
Médiatrice Culturelle Cinéma	Employé	CDI	1
Responsable de nettoyage	Agent de maîtrise	CDI	1
Employée	Employé	PEC	0,57
ETP permanents+CDD accroiss.Temp.+Contrats aidés			49,63
ETP permanents hors CDD accroiss.Temp.			47,29